# REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

**Unité-Egalité-Paix**

**********

## MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ÉQUIPEMENT

ADR
AGENCE DJIBOUTIENNE DES ROUTES

## PROJET DU CORRIDOR ECONOMIQUE REGIONAL DE DJIBOUTI

**Financement : Banque Mondiale**

# AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

**RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**

1. La République de Djibouti a reçu un financement auprès de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Corridor Economique Régional de Djibouti et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) objet du présent Avis à manifestation d'intérêt.

2. Les services du spécialiste consistent à assurer le consultant devra assurer l'intégration, la gestion et le suivi efficace des aspects environnementaux en conformité avec le CES de la Banque mondiale et la législation nationale en vigueur. Plus précisément, il devra (i) superviser la gestion des risques du travail dans le projet (avec l'aide du spécialiste social) selon le PGMO et NES 2, (ii) soutenir et suivre la mise en œuvre des mesures environnementales prévues par les instruments de gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux élaborés dans le cadre du projet, conformément au CES de la Banque mondiale et le PEES, (iii) superviser la mise en œuvre des mesures environnementales prévues dans le PEES du projet, (iv) participer à l'évaluation des sites en veillant à la conformité avec le CGES et recommander les instruments spécifiques nécessaires (EIES/PGES, etc.).
   Les Termes de références (TDR) détaillés peuvent être obtenus sur demande à l'adresse indiquée ici-bas. La durée de la mission est de deux (2) ans à temps plein, renouvelable chaque an sur la base d'une évaluation de performance.

3. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Les Consultants devront remplir les critères minima suivants :

- ✓ Master (BAC +5) en sciences de l'environnement, ou tout autre domaine pertinent ;
- ✓ Minimum sept (7) années d'expérience professionnelle avérée dans l'identification et la gestion des risques et impacts environnementaux des projets d'infrastructures, notamment ceux financés par des bailleurs de fonds multilatéraux ;
- ✓ Expérience avérée dans au moins une (1) mission significative portant sur l'identification et la gestion des risques et impacts environnementaux dans le cadre de projets d'infrastructures financés par la Banque mondiale ;
- ✓ Maitrise des Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale ;
- ✓ Capacités avérées de collaboration avec diverses parties prenantes (gouvernement, ONG, communautés, secteur privé, organisme international,).

4. Il est porté à l'attention des Consultants intéressés que les dispositions sur la Section III, les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (Février 2025) exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **Sélection des Consultants individuels** énoncée dans le Règlement de passation de marchés dans le cadre du financement des projets d'investissements (Février 2025).

6. Tout renseignement complémentaire concernant le présent Avis à manifestation d'intérêt peut être demandé à l'adresse mentionnée ci-dessous.

7. Les manifestations d'intérêt en langue française doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous en personne ; par courrier ordinaire ou par courrier électronique au plus tard le **21 octobre 2026** à **08h00** (heure locale) à l'adresse ci-dessous.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence aux articles ci-dessus est la suivante :

**Monsieur SOUBANEH SAID ISMAEL**
**Directeur Général de l'ADR**
**BP 2511**
**Téléphone : (253) 21 35 25 59**
**Email : procurement.adr@adr.dj**